

> Via Etoile sàrl

AVENUE DE LA PRAILLE

MISE EN SENS UNIQUE – DÉVIATIONS

DÈS LE LUNDI 9 MARS 2026, DURÉE 3 MOIS ENVIRON

MODES DE TRANSPORT CONCERNÉS

☒ 	☒ 	☒ 	☐ 	☒ 	☒ 
voitures	deux-roues motorisés	livraisons	transports publics	deux-roues	piétons

QUOI, COMMENT ?

Via Etoile sàrl réalise des travaux sur l'avenue de la Praille, dans le secteur du projet PAV (Paille-AcaciasVernets). Les interventions sont effectuées en deux principales étapes :

Du 9 mars au 15 avril 2026.

L'avenue de la Praille est **mise en sens unique** sur le tronçon situé entre la route des Jeunes et la rue Antoine-Jolivet, dans le sens de la route des Jeunes.

Le mouvement de tourne à droite depuis la route des Jeunes vers l'avenue de la Praille est supprimé.

Pour rejoindre l'avenue de la Praille depuis la route des Jeunes, les usagers doivent emprunter la déviation mise en place par la rue Antoine-Jolivet (voir l'infographie au verso).

L'emprise des travaux sur la chaussée entraîne une modification des cheminements piétonniers ainsi que la suppression de certaines places de stationnement, en fonction de l'avancement des travaux.

Dès le 10 avril, la rue Antoine-Jolivet est mise en sens unique par travaux de l'office cantonal du génie civil (OCGC) sur le carrefour de la route des Jeunes et la rue Antoine-Jolivet.

Du 15 avril au 9 juin 2026.

La circulation est rétablie, dans les deux sens, avec une réduction de la largeur des voies sur le tronçon situé entre le n° 48 de l'avenue de la Praille et la rue Antoine-Jolivet. Des suppressions de stationnement et déviations des cheminements piétonniers sont également mises en place. Des ralentissements sont à prévoir pour les usagers.

Pendant toute la durée des interventions :

Les cyclistes se conforment à la signalisation mise en place et circulent avec prudence sur le secteur concerné.

Les accès riverains et aux établissements publics sont garantis pendant toute la durée des travaux.

QUAND, COMBIEN DE TEMPS ?

Les travaux débutent le **lundi 9 mars 2026 pour une durée totale d'environ 3 mois**.

Le maître d'ouvrage recommande aux usagers de circuler avec prudence et les remercie par avance de se conformer à la signalisation de chantier mise en place.

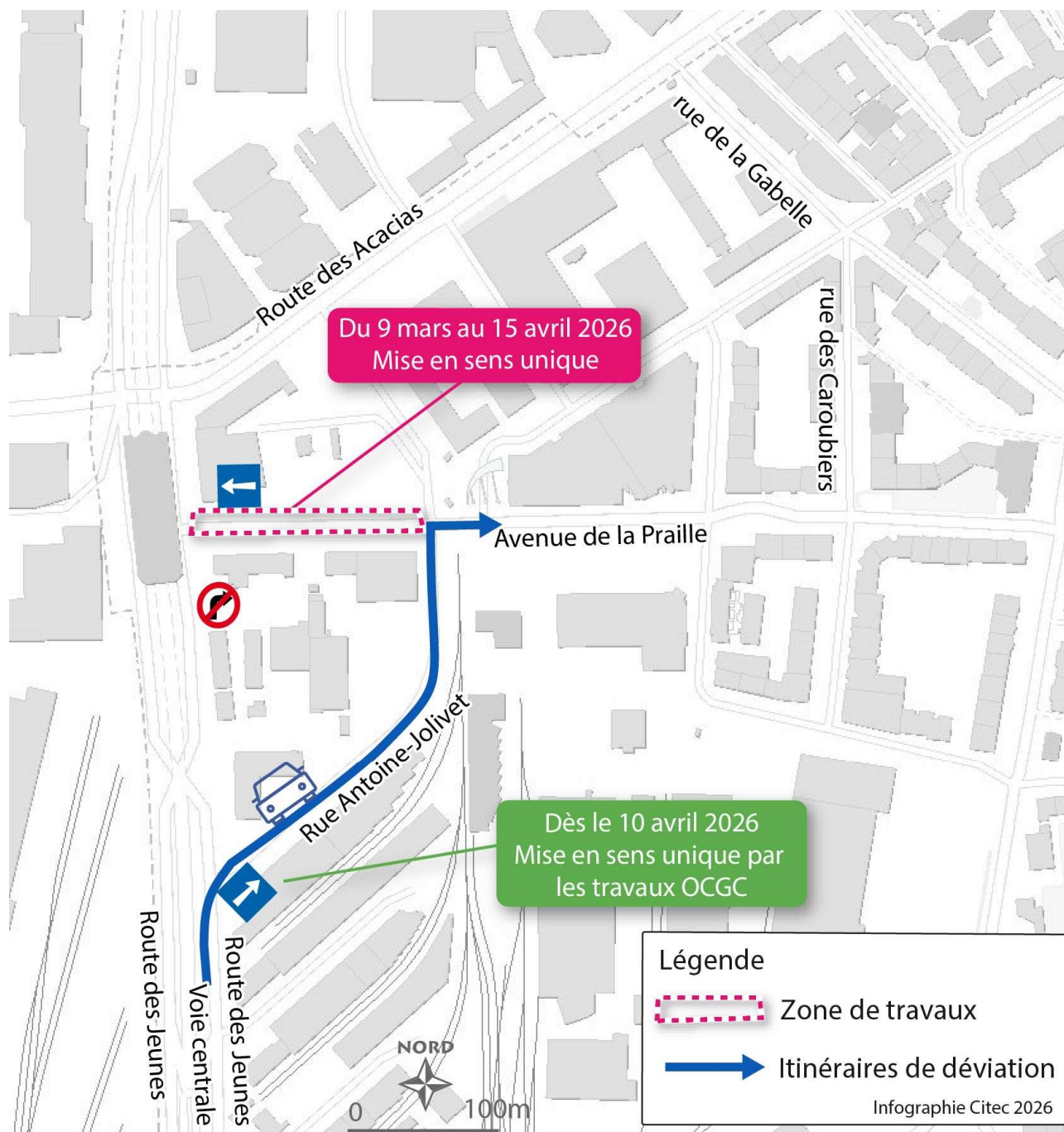
POURQUOI ?

Via Etoile sàrl procède aux travaux de déviations des réseaux souterrain, en anticipation d'interventions portant sur l'installation d'une tranchée couverte.

AVENUE DE LA PRAILLE

MISE EN SENS UNIQUE – DÉVIATIONS

DÈS LE LUNDI 9 MARS 2026, DURÉE 3 MOIS ENVIRON



GE-TRANSPORTS À VOTRE SERVICE

Votre point d'information et d'échanges sur les questions de mobilité à Genève

INFO MOBILITÉ

Recevez les avis de travaux
impactant vos déplacements

ge_transports

avisdetravaux.ge.ch

POSEZ-NOUS VOS QUESTIONS !

+41 22 546 87 00

ge-transports@etat.ge.ch

ge-transports

